



## Communiqué de presse

Le 25 juin 2019 – Paris

# Paris 2024 se félicite de la validation par la Session du CIO de sa proposition des quatre sports additionnels, et lance un appel à candidatures pour choisir le site des compétitions de surf

Les quatre sports additionnels (breaking, escalade, skateboard et surf) proposés par Paris 2024 ont été validés par la Session du CIO, actuellement réunie à Lausanne. Cette nouvelle étape franchie, Paris 2024 lance mercredi 26 juin 2019 un appel à candidatures pour choisir le site qui accueillera les compétitions de surf. Les sites intéressés devront déclarer leur intérêt d'ici le 15 juillet prochain.

Paris 2024 a franchi aujourd'hui une nouvelle étape clé dans la construction de son projet. Après la commission des programmes, puis la commission exécutive en début d'année, le Comité International Olympique (CIO), réuni en Session à Lausanne, a validé la proposition des quatre sports additionnels (breaking, escalade, skateboard et surf) formulée par Paris 2024, qui pourraient rejoindre ainsi les vingt-huit sports olympiques figurant déjà au programme des Jeux.

Paris 2024 a choisi ces quatre sports additionnels, guidé par trois grands principes, avec l'ambition d'organiser :

- **Des Jeux durables et responsables**, en ligne avec l'Agenda 2020 et la nouvelle norme du CIO, avec des sports proposant un nombre d'athlètes limité, soit 248 athlètes (les athlètes des sports additionnels

sont désormais inclus dans le quota global de 10 500 athlètes), autant d’hommes que de femmes et ne nécessitant aucune construction pérenne ;

- **Des Jeux connectés à leur époque**, avec des sports qui inspirent de nouveaux publics et attirent la jeune génération. Des sports qui se partagent sur les réseaux sociaux, qui sont à la fois un moyen d’expression et un style de vie, et se pratiquent partout au quotidien, en ville comme dans la nature ;
- **Des Jeux reflets de l’identité de Paris 2024**, avec des sports spectaculaires qui valorisent la performance des athlètes et tissent des liens avec la culture (comme la valorisation de notre patrimoine français). Des sports qui invitent à l’engagement, accessibles, inclusifs, praticables hors des stades traditionnels, et faisant appel à la créativité.

Tout au long du week-end dernier, lors de la Journée olympique organisée sur la Place de la Concorde à Paris, les nouveaux sports proposés par Paris 2024 – en particulier le breaking, l’escalade, le skateboard – ont occupé une place de choix dans la programmation par leur dimension spectaculaire. Le mur d’escalade de quinze mètres de haut installé sur les Champs-Élysées, avec l’Arc de Triomphe en arrière-plan, comme les démonstrations de breaking et de skateboard ont séduit les milliers de personnes présentes au pied de l’Obélisque de la Concorde.

*« Je me félicite du vote positif de la Session du CIO sur notre proposition d’intégrer le breaking, l’escalade, le skateboard et le surf au programme des Jeux de Paris 2024. Notre ambition depuis le départ est de mettre en lumière ce qui fait la force des Jeux depuis XXXII Olympiades - la diversité des sports, l’émotion des performances - tout en nous saisissant de l’opportunité offerte par le CIO d’enrichir cette offre et de proposer une dimension nouvelle. C’est cette complémentarité que nous avons recherchée en proposant ces quatre sports qui apportent une vraie nouveauté par rapport au programme global des 28 sports olympiques. Il s’agit de sports spectaculaires et créatifs, qui suscitent un engagement fort de la jeunesse. Ils portent également des valeurs qui nous sont chères en termes d’ouverture et de mixité. Nous avons franchi aujourd’hui avec la validation de la Session une nouvelle étape. Notre travail va se poursuivre avec le CIO et les fédérations internationales jusqu’en décembre 2020 et la validation finale du programme. »* **Tony Estanguet, président de Paris 2024**

Cette nouvelle étape franchie, les quatre nouveaux sports vont faire l’objet d’un travail d’analyse et d’observation par Paris 2024, le CIO et sa commission des programmes, en particulier à Tokyo 2020 pour les trois sports présents (escalade, skateboard, surf) et dans le cadre d’autres compétitions internationales pour le breaking. Et c’est en décembre 2020 que la Commission exécutive du CIO prendra sa décision finale sur le programme complet, incluant les sports additionnels des Jeux de Paris 2024.

## **L’appel à candidatures pour le choix du site de surf lancé demain**

L’échéance de la Session du CIO franchie, Paris 2024 souhaite à présent préparer les prochaines étapes pour la validation de son concept sport qui interviendra en décembre 2020. Le comité d’organisation souhaite avancer en priorité sur le choix du site des compétitions de surf. Ceci afin de pouvoir visiter dès cet été les villes candidates en configuration « réelle », au plus proche des conditions (météo, mer) dans lesquelles se tiendraient les épreuves à l’été 2024.



Le choix du site des compétitions de surf devra s'inscrire dans la vision de Paris 2024 pour des Jeux durables et responsables, et n'impliquera pas la construction de site pérenne. Paris 2024 privilégiera une vague naturelle, la France disposant de nombreux sites reconnus pour la pratique du surf, en métropole comme en outre-mer.

**L'appel à candidatures pour les sites intéressés à l'accueil des compétitions de surf sera officiellement lancé demain.** Ce même principe d'appel à candidatures avait déjà été utilisé pour le choix du site de voile et pour la présélection des stades de football. Il prendra en compte de multiples critères comme les caractéristiques sportives et techniques, l'engagement des territoires, le potentiel touristique.

**Les sites intéressés ont jusqu'au 15 juillet prochain pour se manifester officiellement, en renvoyant une lettre d'intérêt et de premiers éléments techniques. Paris 2024 procèdera à une visite des sites candidats durant l'été. Puis, les sites candidats devront adresser un dossier complet avant le 30 septembre 2019.**

Le site des compétitions de surf devrait être choisi en début d'année 2020, en attente de la validation définitive en décembre 2020 du surf par le CIO, comme nouveau sport inscrit au programme des Jeux de Paris en 2024.

Si le surf est intégré au programme des Jeux de Paris en 2024, il présentera une épreuve féminine et une épreuve masculine, comptant vingt-quatre athlètes chacune.

Tout territoire souhaitant recevoir des informations sur les modalités du choix du site des compétitions de surf est invité à se rapprocher du Comité d'organisation Paris 2024 : [www.paris2024.org](http://www.paris2024.org)

#### **Contacts presse Paris 2024**

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – [avilleger@paris2024.org](mailto:avilleger@paris2024.org)

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – [cproust@paris2024.org](mailto:cproust@paris2024.org)

Mathilde RENOIR – +33 6 10 86 57 96 – [mrenoir@paris2024.org](mailto:mrenoir@paris2024.org)

Anne-Solène ROUDEL – +33 6 73 07 87 61 – [asroudel@paris2024.org](mailto:asroudel@paris2024.org)

---

#### **Paris 2024**

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 177 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.



Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024 - Mot de passe : mediaaccess

---

Partenaires Mondiaux



---

Partenaire Premium

